

DION CASSIUS

UN HISTORIEN MÉCONNU

JESPER MAJBOM MADSEN



Les Belles Lettres

JESPER MAJBOM MADSEN

DION CASSIUS,
UN HISTORIEN MÉCONNU

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR MARIANNE COUDRY

AVANT-PROPOS DE MARIANNE COUDRY

PRÉFACE DE J. M. MADSEN

PARIS

LES BELLES LETTRES

2024

Titre original

Cassius Dio

© *Jesper Majbom Madsen, 2020.*

*Cette traduction est publiée en accord
avec Bloomsbury Publishing Plc.*

© 2024, Société d'édition Les Belles Lettres,
95, boulevard Raspail, 75006 Paris.

ISBN : 978-2-251-45520-4

Chapitre 1 : Dion Cassius dans son temps

Un homme infatigable

Dion Cassius fut un homme extrêmement actif¹. Son œuvre, parmi celles qui nous sont parvenues, couvre la période de l'histoire de Rome la plus longue qu'un historien antique nous fasse connaître. Il fut un homme de confiance de l'administration impériale pendant certaines des années les plus agitées de l'histoire de Rome. Il fit aussi partie de l'élite politique romaine pendant plus de quarante ans. Entré au Sénat sous le règne de Commode (180-192 apr. J.-C.), il fit l'expérience, depuis son siège dans le Colisée, des menaces que le jeune empereur exerçait sur les sénateurs, comme lorsqu'il exhiba sous leurs

1. Sur la vie et la carrière de Dion, voir Millar 1964, p. 5-27; Rich 1990, p. 1-4. Plus récemment: Christol 2016; Molin 2016a; Molin 2020.

yeux la tête d'une autruche qu'il venait de trancher en leur rappelant que tel pourrait rapidement être leur destin s'ils manquaient de docilité (Dion 73 [72].21.1)¹. Plus tard, sous le règne de Pertinax (1^{er} janvier – 28 mars 193), il fut nommé préteur pour l'année 194, puis devint un homme plus important quand il fut introduit dans le *Consilium principis* de Septime Sévère (193-211), après avoir écrit un opuscule sur les rêves et les présages qui avaient annoncé l'avènement du prince.

Ce fut l'origine de sa relation avec le nouvel empereur, et l'accès de Dion au consulat, par la suite, fut peut-être un signe de sa gratitude. La date de ce consulat n'est pas clairement établie, et plusieurs dates entre 205 et 211 ont été avancées². Étant originaire de Bithynie, il était naturel que Dion ait aussi été intégré à l'entourage de Caracalla (211-217) quand le jeune empereur fit un voyage en Asie Mineure occidentale et

1. Pour les livres 71 à 80 de l'*Histoire romaine*, qui sont un assemblage de fragments provenant de manuscrits d'origine variée, il est difficile d'être certain de la numérotation des livres auxquels ils appartenaient à l'origine, et les éditeurs modernes sont en désaccord. C'est pourquoi, quand on cite un passage, on indique en premier le numéro de livre proposé, à la fin du XIX^e siècle, par l'éditeur le plus reconnu, Ph. Boissevain, et en second, entre crochets, le numéro choisi par un éditeur du début du XVII^e siècle, Löwenklau. Cette double numérotation est couramment utilisée et apparaît dans l'édition/traduction anglaise d'E. Cary dans la Loeb Classical Library.

2. Millar 1964, p. 17; Rich 1990, p. 1-2. Pour la date la plus tardive de ce premier consulat, voir Gabba 1955, p. 291. Voir l'état de la question dans Christol 2016, p. 453-457.

y visita Nicomédie, la capitale de la Bithynie. En 218, Macrin (217-218) désigna Dion comme curateur de Pergame et de Smyrne, où il demeura jusqu'en 222, avant d'être envoyé comme gouverneur en Afrique et en Dalmatie par l'empereur Sévère Alexandre (222-235), puis plus tard en Pannonie, également sous son règne. En récompense de ses services, il reçut l'honneur d'un deuxième consulat à son retour en 228, avec l'empereur comme collègue¹.

Ce deuxième consulat ne répondit pas aux attentes de Dion. En tant que gouverneur de Pannonie, il avait commandé les armées de la province et tenté d'imposer aux soldats un tel degré de discipline que l'armée demanda qu'il soit poursuivi en justice. Selon la version de Dion, l'empereur dédaigna les plaintes, et ce fut sa tentative pour renforcer la discipline militaire, comme gouverneur, qui lui valut son deuxième consulat (Dion 80 [80].4.2-5.1). Mais il se pourrait que Sévère Alexandre leur ait prêté une oreille plus complaisante que Dion veut nous le faire croire : c'est ce que suggère le fait que l'empereur ait demandé à Dion de quitter Rome et d'exercer son consulat dans sa villa de Campanie – il craignait qu'en apparaissant publiquement comme consul il s'expose aux violences physiques des soldats².

Étant partie prenante de la vie politique depuis les dernières années du II^e siècle et membre de

1. Millar 1964, p. 23-24; Rich 1990, p. 3; Potter 2004, p. 164-165; Molin 2016a, p. 443; Molin 2020, p. XXXI-XXXII.

2. Scott 2018, p. 151-152.

confiance de l'administration impériale, surtout dans les années 220, il fut en mesure d'observer depuis son siège de sénateur le chaos politique qui suivit la mort de Marc Aurèle (161-180). Son expérience personnelle comme sénateur, comme titulaire d'une magistrature et comme conseiller de plusieurs empereurs fut déterminante pour sa perception de la politique et de l'histoire romaines. Comme nous allons le voir au fil de ce livre, il était bien placé, à plusieurs égards, pour observer, analyser et comprendre comment l'histoire de Rome s'était déployée depuis la fondation de la ville jusqu'à la fin des années 220 quand il laissa un empire déstabilisé, luttant pour maintenir la paix à la fois à l'intérieur et sur ses frontières¹. À ses yeux, le système politique romain faisait face à une crise existentielle : les sénateurs étaient en train de perdre la position privilégiée dont ils jouissaient depuis des siècles, et la responsabilité de l'armée leur échappait peu à peu pour passer aux membres de l'ordre équestre. Ce changement, amorcé depuis longtemps, s'accéléra quand Septime Sévère et Caracalla placèrent ouvertement les intérêts des soldats au-dessus de ceux de tous les autres groupes sociaux. Pour le meilleur et pour le pire, les années que Dion passa au Sénat et dans l'administration impériale lui donnèrent la connaissance intime sur laquelle se fonda son analyse de l'histoire politique de Rome dans la *longue durée*²,

1. Potter 2004, p. 165-167 ; Christol 2006, p. 45-75.

2. En français dans le texte.

quoiqu'il ait eu du mal à tenir à distance sa propre expérience directe en procédant à cette analyse. Mais, contrairement à d'autres historiens antiques dépourvus d'une expérience personnelle analogue de la guerre civile, comme Appien ou Tacite, il offre une interprétation de l'histoire politique de la cité à la fois plus engagée et plus attentive à la perversité de la guerre entre concitoyens : c'est ce qui signe sa différence.

Une origine bithynienne

Si la position d'historien de Dion est originale, la trajectoire qui le conduisit au cœur de la politique romaine était celle de beaucoup de jeunes gens de l'élite. Son origine grecque et son appartenance à l'une des familles les plus influentes de sa cité natale de Nicée, en Bithynie, dans le nord-ouest de l'Asie Mineure, lui donnaient l'environnement spécial et le type d'ancêtres propres à garantir sa réussite à Rome.

À l'époque où il suivit son père, Cassius Apronianus, dans la capitale, et plus tard en Cilicie, comme membre de son équipe, les élites de Rome avaient déjà des liens avec les Cassii de Nicée. L'un des possibles ancêtres fortunés de Dion était Cassius Asclepiodotus, dont Néron (54-68) confisqua les propriétés à cause de ses relations avec Barea Soranus (consul en 52), l'un de ceux qui conspirèrent contre l'empereur. Asclepiodotus soutint son ami et fut condamné, mais plus tard Galba (68) le réhabilita. Un autre ancêtre

possible de Dion, Cassius Philiscus, le fils d'Asclepiodotus, jouissait d'une grande renommée à Nicée, où son tombeau familial se distinguait par un obélisque. Philiscus faisait aussi partie de l'aristocratie bithyenne et joua probablement un rôle dans l'administration, comme membre de l'assemblée provinciale, ou dans le culte impérial, comme prêtre ou grand prêtre de la province¹.

Un autre membre de premier plan de la société de Nicée au I^{er} siècle était C. Cassius Chrestus : en tant que représentant de M. Plancius Varus, le gouverneur de la province, il supervisa pour son compte la restauration de la porte orientale de la ville, où un groupe de statues des empereurs flaviens surplombait les voyageurs. Par le sarcophage de Chrestus, retrouvé à l'extérieur de la porte du côté opposé à l'obélisque de Philiscus, on sait qu'il occupa plusieurs fonctions en lien avec l'empereur : comme *sébastophante*, il était chargé de porter les portraits de l'empereur dans les processions des fêtes ; plus tard, il devint prêtre – probablement grand prêtre du culte impérial au niveau de la province – et servit comme ambassadeur, sans doute auprès de l'empereur².

1. Bekker-Nielsen 2008, p. 109-114 ; Molin 2020, p. XII-XVII. Pour une étude plus complète des liens de Dion avec Nicée, voir Bekker-Nielsen 2022. Pour l'onomastique de Dion, voir Molin 2016a, p. 431-432 (repris dans Molin 2020, p. VII-X), qui suggère que son nom complet était Lucius Claudius Cassius Dio.

2. Madsen 2009, p. 90, 94.

Du fait que sa tombe est placée à l'opposé de l'obélisque de Philiscus, il se pourrait qu'il fasse partie d'une autre branche des Cassii de Nicée, sans certitude. Il est cependant hors de doute que le père de Dion, Apronianus, jouissait de la qualification nécessaire pour être recruté au Sénat et que, même si Asclepiodotus ne faisait pas partie de ses ascendants, sa famille comptait parmi les plus distinguées de l'élite bithynienne.

À l'époque où Dion et son père partirent pour Rome, au cours du règne de Marc Aurèle, Nicée était une cité dans laquelle la plupart des membres de l'aristocratie locale devaient être citoyens romains. Comme Chrestus, ils étaient le plus souvent désireux de manifester leur loyauté envers Rome et envers l'empereur. Pendant toute l'époque impériale, Nicée avait été en compétition avec Nicomédie, soit pour être reconnue comme *métropolis*, cité mère de la province, soit pour abriter le culte provincial des empereurs. À en juger par le matériel épigraphique de Nicée, la cité ne se distinguait pas du reste de l'Asie Mineure. L'élite politique tenait à faire connaître son appartenance à la communauté des citoyens romains de l'Empire, et s'efforçait de souligner son rôle dans la vie politique et l'une ou l'autre des institutions romaines : culte impérial provincial, assemblées provinciales, armée, administration. Les inscriptions révèlent aussi un usage très étendu de l'onomastique latine, signe de la diffusion de la citoyenneté romaine : les noms romains, même pour les femmes, qui n'avaient pas accès à des fonctions politiques

autonomes, devenaient une part intégrante de la culture locale. Donner un nom romain aux filles n'offrait pas vraiment d'opportunités politiques, mais c'était un moyen de signifier au reste de la cité que la famille faisait partie des citoyens romains, ou au moins qu'elle affichait une affinité avec Rome, quand ses membres ne jouissaient pas du droit de cité proprement dit.

Il existe chez les spécialistes une tendance à comprendre l'identité, dans les provinces grecques, comme le fait d'être grec ou romain. Les Grecs sont réputés avoir protégé leurs origines culturelles mieux que d'autres groupes ethniques de l'Empire, et avoir été plus attachés à la préservation de leur héritage culturel que les autres provinciaux. On en a conclu que les Grecs, s'estimant culturellement supérieurs à tout autre peuple, étaient moins susceptibles de se reconnaître une identité romaine, du moins au sens culturel du mot¹. Mais cette approche binaire est trop réductrice pour appréhender pleinement la construction de l'identité.

Une autre démarche considère l'identité comme individuelle, construite à partir des groupes et des collectivités dont l'individu fait partie ou est exclu. Par exemple, Cassius Chrestus, membre de l'élite politique de Nicée, faisait partie dans sa ville de l'élite civique, celle des citoyens romains, était peut-être prêtre du culte impérial ou de l'un des autres cultes

1. Voir par exemple Woolf 1994, p. 129-131 ; Swain 1996, p. 66-71, et sur Dion, p. 402-408.

publics de sa cité, et se flattait de ses relations avec le gouverneur romain de la province d'Asie, M. Plancius Varus, qu'il appelait son ami et dont il appuyait les projets dans la cité. Chrestus était indéniablement grec. Autant que nous sachions, il vécut toute sa vie ou presque à Nicée, et son enracinement dans son milieu culturel ne fait pas de doute. Mais il était également un citoyen romain, fier de l'être, un membre de la collectivité des citoyens romains qui s'étendait à tout l'Empire, tenant à faire connaître sa contribution au maintien de la puissance de Rome¹.

Comme Chrestus, Dion appartenait à nombre de sphères différentes : celle des natifs de Nicée, où il revint à la fin de sa vie ; celle des Grecs, à laquelle il fait référence ici et là dans ses écrits ; celle des jeunes garçons des riches familles des provinces grecques, élevés comme lui dans l'étude de la grammaire, de la littérature, de la rhétorique, de la géométrie, peut-être aussi de la musique grecques, plus tard dans les exercices du gymnase². Mais il était tout autant un Romain : comme citoyen romain à l'échelle de Nicée, de la Bithynie, de l'Empire entier ; comme membre du Sénat, un cercle demeuré assez fermé jusqu'à la fin de sa vie et dont l'accès était réservé à un tout petit milieu ; comme représentant de Rome quand il voyagea avec Caracalla, quand il fut curateur de Smyrne et de Pergame, et enfin comme membre expérimenté de la haute administration impériale,

1. Madsen 2009, p. 90-96.

2. Burden-Strevens 2015, p. 296-304.

en tant que gouverneur d'Afrique, de Dalmatie et de Pannonie. Une carrière dans la politique et l'administration romaines dont ses écrits montrent qu'il en était fier, comme de celle de son père.

Sa perception de lui-même comme membre reconnu de l'élite romaine ressort de plusieurs références implicites aux sénateurs quand il parle de « nos » soldats ou qu'il désigne Rome comme sa nouvelle résidence (Dion fr. 1.3 ; 74 [73].17,4-5 ; 80 [80].1.2-2.1). Dion était un Grec, mais aussi un Romain pleinement intégré dans l'establishment politique de Rome. Il évoluait dans les cercles les plus élevés, un statut qu'attestent sa nomination à la tête de la Dalmatie et de la Pannonie, deux provinces-clés pour l'empereur, son intégration au cercle intellectuel animé par Julia Domna, l'épouse de Septime Sévère, et plus tard son second consulat avec Sévère Alexandre comme collègue. En même temps, c'était un historien consciencieux, qui consacra plus de vingt ans de sa vie à écrire une histoire de Rome s'inspirant à la fois du réalisme grec de Thucydide et des traditions annalistiques romaines.

Apprécier si ses liens avec sa culture grecque comptaient plus à ses yeux que son siège au Sénat, son appartenance au cercle des magistrats de confiance, ou son activité d'historien est affaire de contexte. Il est plus important, pour notre compréhension de Dion, de prendre en compte les différents aspects de sa vie, les sphères variées dont il fit partie : c'est ce qui, ensemble, détermina la façon dont il se voyait lui-même et dont il était vu par ses pairs, par les

troupes qu'il commandait, par les provinciaux qu'il gouvernait.

Au milieu du II^e siècle, quand Dion et son père arrivèrent à Rome, les élites grecques urbaines étaient déjà bien intégrées à la vie politique et intellectuelle de Rome. Le nombre des sénateurs grecs s'était régulièrement accru, en sorte qu'à cette époque la moitié des sénateurs non italiens venaient d'une des provinces grecques¹.

Des empereurs comme Hadrien (117-138) et Marc Aurèle (161-180), appréciés tous deux par les intellectuels grecs, manifestaient un intérêt profond et un grand respect pour la culture, l'architecture et l'art grecs. Ils avaient étudié la philosophie grecque, et Marc Aurèle écrivit un recueil de ses propres *Pensées*, d'inspiration stoïcienne. Depuis longtemps, les empereurs avaient intégré des Grecs cultivés parmi leurs conseillers, et les employaient comme secrétaires, professeurs et interlocuteurs pour leurs divertissements culturels. De leur côté, les membres de l'élite intellectuelle grecque des II^e et III^e siècles, comme Aelius Aristide et Philostrate, étaient conscients que les Grecs et leur culture formaient une part reconnue, et à leurs yeux incontournable, de la vie culturelle et intellectuelle de l'Empire. Ils continuaient à promouvoir la supériorité de la civilisation grecque et encourageaient leurs compatriotes à profiter de la situation en saisissant ce que l'Empire avait à offrir, notamment la participation

1. Chastagnol 1992, p. 155-168.

aux différentes institutions politiques romaines, la citoyenneté ainsi qu'une place dans l'élite sociale et politique impériales.

Fils de sénateur

En tant que fils d'un sénateur qui avait été consul et gouverneur de Cilicie et de Dalmatie, Dion n'a pas eu besoin de tracer son chemin pour gravir l'échelle sociale, comme le faisaient les *homines novi*, les «hommes nouveaux», qui étaient les premiers de leur lignée à accéder à un siège au Sénat. Il accomplit probablement ses dix années de service dans la cavalerie romaine, soit sous le commandement de son père dans l'armée soit en Cilicie, sans avoir à suivre le cursus d'officier de l'armée, bien plus long, comme l'avait peut-être fait son père pour accéder au Sénat à partir d'un rang équestre. Lui, au contraire, put directement exercer, à un certain moment du règne de Commode, sa première charge comme questeur, un poste administratif comportant des responsabilités financières, à Rome ou dans les provinces. Plus tard, il devint sans doute édile, chargé des jeux, des temples, des aqueducs et de la surveillance des marchés.

Si l'on se fonde sur les propos de Dion lui-même – c'est toute l'information dont on dispose –, il y a toutes les raisons de croire qu'il se sentait chez lui à Rome, comme un membre naturel de l'élite bien implantée dans la ville. Vers le milieu du II^e siècle, et

depuis plus d'un siècle, Rome était un des centres culturels les plus importants de l'Empire : parmi les hommes de lettres, les artistes, les architectes, les philosophes de toutes les parties de l'Empire, beaucoup y avaient conflué pour profiter de ses ressources. Dion était donc au bon endroit pour parachever son éducation grecque et cultiver d'autres domaines, tels que l'histoire de Rome, le latin, la littérature latine, qu'il a dû lire avec enthousiasme pour composer une histoire aussi longue et détaillée que son *Histoire romaine*. À en juger par son ardeur à écrire des discours, et sachant quelle importance ceux-ci avaient en eux-mêmes comme tribune pour présenter ses propres idées ou comme moyen de brosser le caractère d'un personnage, il est vraisemblable qu'il étudia l'*Institution oratoire* de Quintilien. Il dut aussi lire certains des nombreux discours de Cicéron et un éventail de textes d'autres orateurs romains de la République, dont il se servit comme sources d'inspiration pour composer les discours qui donnent de la densité à son récit.

L'*Histoire romaine* de Dion

Même si elle n'est pas toujours reconnue comme telle, l'*Histoire romaine* de Dion est l'une des sources les plus importantes pour la connaissance de l'histoire de Rome. Les vingt-quatre premiers livres, de la fondation de Rome à la mort de Tiberius Gracchus, sont souvent négligés. Ils offrent pourtant, malgré

leur état fragmentaire, une analyse remarquablement détaillée et cohérente de la politique romaine, soulignant que la République ancienne et moyenne était beaucoup moins à l'abri de l'instabilité politique interne que les historiens modernes tendent à l'admettre. En mettant continuellement l'accent sur le conflit entre les classes sociales et entre les membres de l'élite politique, Dion rend manifeste le rôle de la force et de la violence à visée politique comme composantes de la politique romaine, non pas seulement pendant la période royale, mais tout au long de la République¹.

Les livres 36 à 61 couvrent la période qui va des années 70 av. J.-C., quand Pompée le Grand accède au consulat et au Sénat, au début du règne de l'empereur Claude (41-54 apr. J.-C.). Mis à part le livre 61, ils contiennent le texte écrit par Dion lui-même, tandis que les trente derniers livres (61 à 80) nous sont parvenus sous la forme d'un épitomé, avec des extraits composés pour la plupart par le savant byzantin Xiphilin dans la seconde moitié du XI^e siècle. Dans les livres 36 à 61, Dion offre à ses lecteurs une histoire politique sans équivalent de la fin de la République et du Principat jusqu'au moment où, après les années de règne turbulentes de Caligula (37-41), ce nouveau régime achève de s'installer.

1. Pour une étude récente des livres 1-21, voir Burden-Strevens & Lindholmer 2019. Sur l'un des abrégiateurs de ces premiers livres de l'*Histoire romaine* de Dion, le moine byzantin Zonaras, voir Bellissime & Berbessou-Broustet 2016.

Au fil de ces livres, Dion traite de la chute de la République et apporte sa propre analyse de la crise politique qui provoqua son effondrement, notamment de la façon dont des hommes politiques aussi puissants que Sylla, Marius, Pompée, César et Octavien arrivèrent au pouvoir et entraînent leurs concitoyens et le monde romain tout entier d'une guerre civile dans une autre.

Les trente livres suivants (61 à 80), conservés sous forme d'extraits, présentent une version abrégée de l'œuvre de Dion allant du règne de Claude à son propre retrait de la scène politique romaine. Comme nous le verrons au chapitre 3, malgré la brièveté de certains extraits, on y discerne le fil conducteur d'une analyse bien structurée opposant le type de l'empereur qualifié à celui de l'empereur incompetent. Même abrégée par d'autres, l'œuvre de Dion demeure l'une des sources les plus importantes pour l'histoire du II^e siècle – l'âge des empereurs adoptés – et pour les premières décennies du III^e siècle, quand Dion exerçait une activité politique à Rome. La transmission sous forme d'extraits d'une grande partie du texte original présente un certain nombre de défis pour les spécialistes de Dion. Si, pour condenser le texte, Xiphilin, l'un des abrégiateurs byzantins de l'*Histoire romaine*, a simplement sélectionné des paragraphes au lieu de les réécrire sous forme abrégée, il a tout de même modifié la visée du récit de Dion. On a soutenu récemment que l'une de ses préoccupations principales était le portrait des empereurs plutôt que l'histoire politique

de Rome¹, ce qui a des implications évidentes si l'on veut les utiliser pour établir ce que Dion pensait de certains empereurs, ou la façon dont il décrit certaines situations et certains événements. Ces extraits demeurent néanmoins la source la plus fiable parmi celles qui nous restent pour les II^e et III^e siècles. Pour le meilleur ou pour le pire, Dion fournit un récit hautement engagé et personnel de l'histoire politique de Rome, tant pour l'époque de sa vie que pour les périodes antérieures.

Même si un livre d'autrefois équivalait à un chapitre de maintenant, écrire quatre-vingts livres pour couvrir plus de mille ans d'histoire était une entreprise ambitieuse à une époque où les textes étaient produits à la main et difficiles à se procurer : éditer un texte était possible mais fastidieux, introduire des modifications exigeait probablement de reproduire de larges passages des œuvres antérieures, et les nouvelles copies ne pouvaient être effectuées qu'une par une. L'accès à des œuvres historiques ou philosophiques, à des recueils de lettres ou à tout autre matériau écrit était malaisé, même quand on faisait partie de l'élite intellectuelle. Rome et les autres cités de premier plan, comme Athènes, Alexandrie, Smyrne, Éphèse, Antioche, avaient des bibliothèques bien fournies, mais les auteurs ne pouvaient espérer y trouver tous les livres dont ils avaient besoin, même s'ils travaillaient dans les plus riches d'entre elles.

1. C'est le point de vue de Mallan 2013, p. 617, 644. Voir aussi, sur la méthode de Xiphilin, Berbessou-Broustet 2016.

Les auteurs anciens se heurtaient à des difficultés comparables à celles qu'affrontent les spécialistes modernes d'histoire et de littérature antiques : la perte partielle ou totale de textes anciens. De ce fait, ils étaient contraints de se reposer sur les souvenirs de ce qu'ils avaient lu ou entendu lors de lectures publiques ou dans des discussions entre pairs.

Bien que l'accès à des copies de certaines œuvres historiques ait été un défi pour tous les auteurs anciens, c'était davantage le cas pour ceux qui, comme Dion, voulaient écrire des histoires plus extensives. Composer quatre-vingts livres était à coup sûr une tâche ambitieuse : Dion affirme qu'elle l'occupa plus de vingt ans, entre la collecte initiale des informations et l'achèvement de la rédaction, à la fin des années 220 ou au début des années 230 (Dion 73 [72].23.5).

L'espace n'était pourtant pas suffisant pour fournir un récit des événements de toute la période envisagée en offrant un degré de précision constant, ou pour caractériser les protagonistes de manière approfondie. Il en résulte que les acteurs essentiels de l'histoire sont souvent introduits dans le récit de manière abrupte et lapidaire, sans contextualisation. Par exemple, certains épisodes comme la conjuration de Catilina et le rôle qu'y joua Cicéron sont traités au livre 38 de manière superficielle. Certains moments-clés sont survolés, et Dion se rend parfois coupable de négligence dans l'exposé des faits et d'une forme d'écriture qui assemble des éléments hétérogènes, ce qui a conduit les spécialistes à conclure qu'il ne possédait

pas les qualités stylistiques de ses collègues historiens, tels Tite-Live, Salluste, Tacite ou Thucydide.

À la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e, Dion a été considéré comme un compilateur quasiment dépourvu d'idées personnelles, reproduisant avec ses propres mots les réflexions et les récits d'historiens plus anciens et meilleurs, et n'utilisant qu'une source à la fois. Cette vision dépréciative a finalement été modifiée dans le milieu des années 1960 par Fergus Millar. Toutefois, même si cette réévaluation a été considérée comme un tournant dans la recherche, l'*Histoire romaine* a continué d'être jugée (même par Millar) mal conçue et trop extensive pour permettre à Dion d'offrir à ses lecteurs un récit minutieux et une analyse approfondie des événements marquants de l'histoire de Rome. Millar voyait en Dion un auteur sans autre ambition que de couvrir l'histoire de Rome dans toute son étendue, guidé par aucun schéma interprétatif, compilant l'information sans chercher à offrir une analyse politique ou historique substantielle¹.

Jusqu'à ces dernières années, on s'accordait à penser que le seul projet de Dion en écrivant l'histoire de Rome consistait à composer une œuvre couvrant la plus grande étendue possible de l'histoire romaine, et un consensus s'est formé pour considérer que les années troubles qu'il vécut entre la mort de Marc Aurèle et son retrait de la vie politique eurent sur lui une influence déterminante. Certes, tout historien

1. Millar 1964, p. 73, 77, 118.

subit l’empreinte de son époque et interprète le passé à travers le prisme du présent. Mais certains spécialistes modernes voient Dion comme trop pris dans sa propre époque de chaos politique, de guerre civile, de violence, pour écrire sur le passé tel qu’il était. Cette école de pensée soutient que Dion s’est servi en partie de ce qu’il a écrit sur les périodes plus anciennes pour suggérer des changements dans la situation politique de son temps, notamment dans la façon de gouverner des empereurs et dans les attentes de l’establishment politique de Rome à leur égard. C’est, ont avancé certains, ce qui aurait conduit Dion à présenter un tableau erroné du règne d’Auguste, qu’il faudrait plutôt comprendre comme des commentaires sur celui de Septime Sévère¹.

Un tel point de vue revient à saper la crédibilité de Dion comme source pour toute période autre que la sienne, mais nous verrons plus loin que son œuvre offre beaucoup plus qu’une critique des empereurs contemporains et de leur exercice du pouvoir. De même, écrire l’histoire de Rome depuis ses origines jusqu’à son temps comporte une ambition qui dépasse le simple désir de définir de bonnes pratiques de gouvernement.

Ces dernières années, les chercheurs ont été plus attentifs à la pluralité des niveaux de lecture et à la diversité des projets qui guidaient le travail de Dion.

1. Voir par exemple Rheinhold & Swan 1990, p. 169-173, la discussion de Roddaz 1983, p. 75-84, et Schettino 2008, p. 990-997.